



DÉPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE (37)  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 2022

**CONVOCACTION**

Date :  
29/11/2022  
Envoi le :  
05/12/2022  
Publication le :  
05/12/2022

L'an deux mil vingt-deux, le 13 décembre à 20h30 le Conseil Municipal de LUYNES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle des Fêtes de LUYNES, sous la Présidence de Monsieur Bertrand RITOURET Maire en exercice.

**Nombre de conseillers**

En exercice : 29  
Présents : 22  
Absents : 07  
Pouvoirs : 07  
Votants : 29

**Etaient présents :**

*Adjoints :*

Mesdames Odile RITOURET, Danièle HOUDU, Sylviane FORTUN,  
Messieurs Alain SELLIER, Eric VERHILLE, Michel HIRTZ, Gilles FERRAND.

*Conseillers municipaux :*

Mesdames Danielle PLOQUIN, Christine MENORET, Sophie BORÉ,  
Renata VENCES, Aurélie LERICHE, Lyn FAIPOUX, Florence MÉTIVIER,  
Messieurs Daniel PERRICHOT, Pascal ARRAGAIN, Olivier DOUSSET,  
Antoine MAQUIN, Yoann LAFAUX, Mikaël TOST, Éric GUILMET.

**Absents excusés :**

Mesdames Martine BOURDIN, Claire CARTIER, Hélène ODENT,  
Messieurs Jean-Marc CHATEAU, Xavier BINET, Pascal NOYAU,  
François BOUGAULT.

**Absents :**

Madame /  
Monsieur /

**Excusés, avaient donné pouvoir :**

Madame Martine BOURDIN avait donné pouvoir à Monsieur le Maire.  
Monsieur Jean-Marc CHATEAU avait donné pouvoir à Monsieur Alain SELLIER.

Madame Claire CARTIER avait donné pouvoir à Madame Danièle HOUDU.

Madame Hélène ODENT avait donné pouvoir à Madame Sylviane FORTUN.

Monsieur Xavier BINET avait donné pouvoir à Madame Odile RITOURET.

Monsieur Pascal NOYAU avait donné pouvoir à Monsieur Yoann LAFAUX.

Monsieur François BOUGAULT avait donné pouvoir à Monsieur Gilles FERRAND.

**Secrétaire de séance :**

Madame Danièle HOUDU.

XXXXXXXXXXXXXXXX

Envoyé en préfecture le 15/12/2022

Reçu en préfecture le 15/12/2022

Publié le

**SLOW**

ID : 037-213701394-20221213-DEL\_13122022\_07-DE

**DEL N° 13-12-2022/07 MISE A JOUR DES CHEMINS RURAUX AU PDIPR.**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'en 2012 la commune a inscrit un certain nombre de ses chemins ruraux au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) créant ainsi une boucle de promenades sur le territoire Luinois (itinéraire pédestre, équestre et VTTiste).

L'an passé, la ville de Saint-Roch a sollicité la ville de Luynes afin de créer une boucle de trail sur son territoire cela nécessitant l'emprunt de deux chemins ruraux situés au Nord Est de Luynes, à savoir les CR69 (dans ses parties recensées a et b par la SAFER en 2012) et CR72 (dans ses parties recensées d et e par la SAFER en 2012).

CONSIDÉRANT que cette demande va dans le sens de l'ouverture vers des projets réalisés sur des territoires voisins et partagés par une approche sportive et de bien-être en nature, il convient de la prendre en compte et de lui réserver une suite favorable.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

**ACCEPTÉ** l'inscription des chemins ruraux n°69 et 72 au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de randonnées (PDIPR).

**ENGAGE** la commune :

- à ne pas les aliéner (dans le cas d'une nécessité absolue, le Conseil Municipal proposera au Conseil départemental un itinéraire public de substitution, de caractéristiques analogues rétablissant la continuité du parcours),
- à leur conserver leur caractère public et ouvert,
- à accepter le balisage conforme aux normes de l'activité concernée des itinéraires,
- à assurer l'entretien de ces itinéraires.

**PAR VOIE DE CONSEQUENCE AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à cette inscription et à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,



Bertrand RITOURETT

La secrétaire de séance,

Madame Danièle HOUDU,  
Adjointe au Maire

Délibération rendue exécutoire :

Par sa transmission en Préfecture le : **15 DEC. 2022**

Et sa publication le site internet de la commune le : **15 DEC. 2022**

Le Maire,



Envoyé en préfecture le 15/12/2022  
Reçu en préfecture le 15/12/2022  
Publié le **SLOW**  
ID : 037-213701394-20221213-DEL\_13122022\_07-DE